

LE FRONDEUR

98

Jamais!!!!

Jamais, avez vous dit, tandis qu'au tour de nous
Revenait de s'efforcer le timbre scapistique.
Jamais, avez vous dit, tandis que malgré vous
Deux de vos employés se flanquaient une chique.

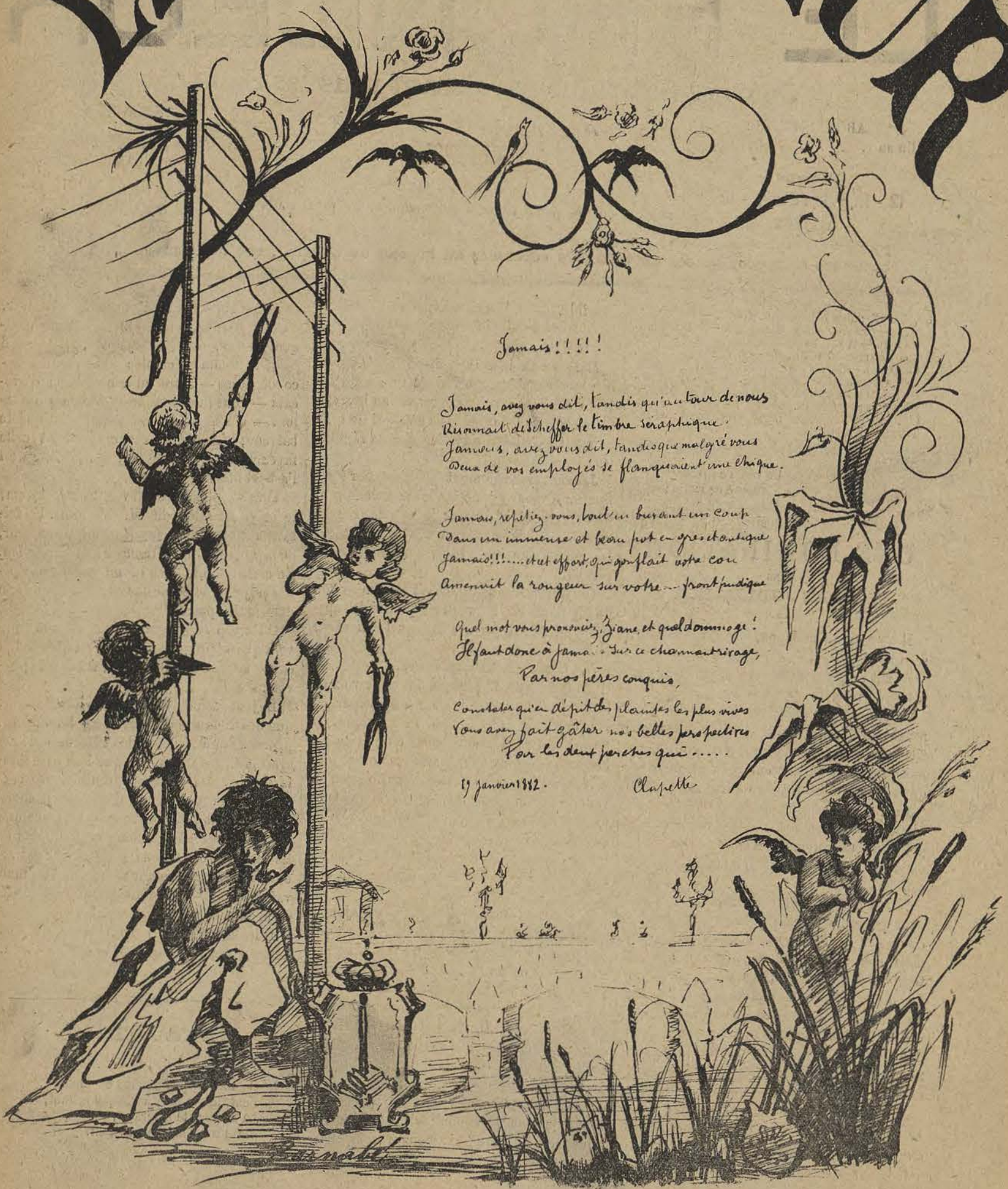
Jamais, repétiez vous, tout en buvant un coup
Dans un immense et beau pot en grès et onique
Jamais!!!!... et cet effort, qui gonflait votre cou
Amenait la rougeur sur votre front pudique

Quel mot vous prononçiez, Diane, et quel dommage!
Il faut donc à jamais sur ce charmant visage,
Par nos pères conquis,

Constater qu'en dépit des plaintes les plus vives
Vous avez fait gâter nos belles perspectives
Pour les deux perches qui.....

17 janvier 1882.

Clapette



LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :
Un an fr. 5 50

Bureaux :
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :
Texte : La ligne. . . fr. 00 25
Illustrées : Par mois » 15 00
RÉCLAMES :
La ligne » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Une nomination. (Nihil). — Fraternité. (Fix). — Œuvre de la Vieille Garde. — O Poésie !... (Genia). — A propos de séductions. — Dictionnaire des désœuvrés. (Colline). — A coups de fronde. (Clapette). — Sur les femmes et l'amour. (Alphonse). — Correspondance. (Tapejuste). — Théâtre royal. — Théâtre du Pavillon de Flore. (A. Polyte). — Quelques pensées. (B. Franklin). — Mot de la fin. (Colline). — Feuilleton : Les aventures d'Anatole Trouseminet. (Clapette).

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre?.....

UNE NOMINATION

DANS
L'ORDRE JUDICIAIRE.

Il n'y a qu'un mot pour la caractériser : scandale!

Avant de préciser, je me permettrai une petite digression.

Je crois, qu'en principe, il est profondément regrettable de voir donner des fonctions dans la magistrature, aux politiciens — catholiques ou libéraux, peu importe — qui ont rendu des services à leur parti.

La majesté sereine de la justice devrait planer au-dessus des mesquineries de la politique, et, comme la femme de César, la magistrature ne devrait jamais être soupçonnée.

Notez que je n'entends nullement insinuer que la magistrature belge soit capable de rendre des services et non pas des arrêts; mais enfin, celui qui perd un procès est toujours disposé à maudire ses juges — on lui donne même 24 heures pour cela — et l'on devrait éviter de donner une apparence de vérité aux plaintes de ceux qui prétendent, qu'au fond du cœur, un magistrat ne peut complètement oublier tout ce qu'il doit au parti qui l'a fait nommer.

Cette réserve faite, je reconnais, sans nulle difficulté, que, ni les hommes ni les gouvernements n'étant parfaits, il est im-

possible, dans les circonstances actuelles, d'oublier les opinions politiques des avocats qui veulent entrer dans la magistrature.

Mais au moins, devrait-on choisir des hommes capables, possédant une autorité réelle et ayant fait leurs preuves au barreau — et non pas de jeunes *ratés* qui ne connaissent le palais de justice que de réputation.

Je pourrais facilement procéder par insinuations, pour m'expliquer sans risques ni périls, au sujet du scandale que je tiens à signaler. Mais je préfère mettre carrément les points sur les i et dire nettement ma pensée.

Ce qui fait scandale, c'est la nomination de M. Louis Stelingwerff en qualité de substitut du procureur du roi au tribunal de Namur.

Vrai, cela dépasse les bornes.

M. Stelingwerff, lorsque les mille voix de la Renommée commencèrent à s'occuper de lui, cultivait la poésie et la musique. Il faisait des romances et nous en chantait à l'occasion — sans nous enchanter outre mesure. Ceci est une constatation et non pas un reproche : on peut être mauvais poète et excellent avocat, comme on peut faire un détestable échevin des travaux publics tout en ayant tout ce qu'il faut pour faire un remarquable égoutier — affaire de goûts et d'aptitude tout simplement.

D'ailleurs l'impartialité me force à ajouter que si M. le substitut fut un poète n'ayant que peu de ressemblance avec Victor Hugo, ce n'est pas un mauvais avocat — pour la bonne raison qu'il n'est pas avocat du tout.

M. Stelingwerff a son diplôme de docteur en droit, il est vrai, mais il n'est pas avocat; il n'a pas accompli son stage. A peine sorti de l'Université, il fut nommé d'emblée après avoir passé quelque temps à la rédaction de *la Meuse*, — chef de bureau au gouvernement provincial; c'était déjà une injustice. Aujourd'hui, pour récompenser

ce même personnage, d'avoir daigné palper, d'assez jolis appointements, pendant quelques années, — sans que jamais, il ait plaidé — on le nomme d'emblée substitut de seconde classe — alors qu'une dizaine d'avocats — dont deux ou trois hommes de talent — et ayant tous, du reste, pratiqué le barreau, sollicitaient cet emploi. Et cette faveur inouïe, comment M. Stelingwerff l'a-t-il obtenue?

Tout simplement en devenant le factotum le serviteur fidèle de M. Warnant. En faisant à la remorque de son grand protecteur, de la propagande doctrinaire à l'Association. En contribuant, dans la mesure de ses petits moyens, à l'échec des adversaires de son doctrinaire patron.

On comprend pourquoi ces gens-là trouvent que le programme du parti libéral doit se remuer sur ces mots : « Possession du pouvoir. »

Le jour où l'on n'enverra plus à la Chambre que des hommes décidés à appliquer leurs principes et à réaliser des réformes démocratiques, les fruits secs que l'on case dans la magistrature, dans l'administration et ailleurs, en récompense d'une courtisanerie suffisamment plate, devront travailler comme d'autres pour gagner leur croûte. D'ici là, ils continueront à nous tondre avec entrain et à requérir contre nous — en un très mauvais français — les plus grandes sévérités de la loi.

D'ici là aussi, nous continuerons à nous ficher d'eux — ce qui est une consolation.

NIHIL.

Fraternité

Comme un phénomène exemplaire,
J'entends vanter, à chaque instant,
La Fraternité littéraire,
Vertu d'un mérite constant.

J'en suis, on ne peut plus content,
Mais je trouve extraordinaire,
— Et c'est une bien triste affaire —
Chez nous de n'en pas voir autant.

Quand chez nos confrères de France
On nous tend avec bienveillance
Une franche et loyale main,

Pourquoi rencontrer en Belgique,
Entre écrivains, ce fait inique :
La Fraternité de Caïn !

FIX.

Oeuvre de la Vieille Garde

C'est ce matin, à trois heures, que doit se tenir dans le grand salon du café Parisien, l'assemblée de l'œuvre de la Vieille Garde. Nous apprenons avec un vif plaisir que les adhésions arrivent nombreuses de tous côtés. Tout promet une réussite complète.

Nous avons reçu plusieurs lettres, nous demandant des détails que nous n'avons pas mission de donner; aussi, nous les avons renvoyées au Secrétariat, dont le titulaire est un de nos plus aimables et de nos plus spirituels célibataires.

Une de ces épîtres était vraiment drôle, elle était d'un pittoresque et d'un roide!... Elle était signée : *G. Lessac*. Nous ne voulons pas reproduire intégralement le morceau dont nous avons gardé copie, car le *Frondeur* a trop le souci de sa dignité pour ouvrir ses colonnes à la prose déhanchée de ce hétéroclite dont le cœur doit venir de Quenast. Mais, il en est un passage, que nous daignerons citer, parce qu'il donne bien la mesure de l'avachissement de certains insatiables, à qui l'on fourre le nez dans leur impuissance, et qui cependant ne peuvent se résoudre à l'accepter. Voici comment s'exprime cette dame, qui a un nom bien caractéristique. « Quant à moi, cette œuvre ne me touche pas. Depuis que je suis collée à mon *singe*, j'ai dû amasser des économies et je ne crains pas ce que la circulaire appelait : *les rigueurs du sort*. Voilà plus de cinq ans, qu'il en est réduit à faire antichambre, et pourtant il *casque* avec un entrain remarquable! Comme je n'en suis point encore arrivée à vivre de souvenirs, je lui ai donné une *doublure* sérieuse.

... Le tort de toutes les femmes, c'est de gaspiller leurs belles années dans des noces sans profit, avec de petits jeunes gens, qui sont parfois très rigolos, mais qui presque toujours ont la dèche en poche! Dieu merci! Ce ne sont pas les vieux ponteurs qui manquent! Ce sont les femmes qui sont bêtes : elles ont du cœur, quand elles ne devraient avoir que de l'estomac... »

Et il y avait quatre pages sur ce ton! Ah! pauvre singe, nous te plaignons!

Une autre lettre, émanant d'un honorable fonctionnaire de notre ville, qui, paraît-il,

a l'enfer dans son ménage sous les traits d'une belle-mère féroce.

Cet honnête citoyen semble souffrir d'indicibles tortures : « Ce monstre, écrit-il, en parlant de la belle-maman, ne se contente pas de souffler la discorde dans notre intérieur, elle y apporte le spectacle écœurant d'un érotisme incurable. Messaline, monsieur, était une vierge auprès d'elle.

Dernièrement, n'est-il pas arrivé à son adresse, une carte-correspondance ainsi conçue : « Viens à 8 heures au lap... cour...! » Notre désespéré correspondant, terminait en demandant si sa belle-mère pourrait être internée à l'asile.

Nous ne savons quel est le projet de statuts — toutefois, il nous paraît qu'il serait dangereux d'admettre dans l'établissement des personnes chez qui l'âge n'a point entièrement éteint l'ardeur des sens.

Nous aurons soin de rendre compte de l'assemblée et de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui concerne l'œuvre dont nous nous sommes faits les champions.

BABYLAS.

O Poésie !...

Lorsque je me promène au milieu des campagnes,
J'aime les doux parfums qui flottent dans les airs :
Lorsque mon pied franchit et vallons, et montagnes.
J'aime le gai soleil dorant les arbres verts.

L'églantine entr'ouvrant sa charmante corolle,
La fraîche campanule aux pétales d'azur,
Les insectes légers, l'écho, la brise folle,
Le ruisseau murmurant au fond du bois obscur.

L'humble nid du bouvreuil, cet harmonieux chantre,
Les nuages qu'aux cieux on voit se découper,
Mais bah !... la faim arrive, et le soir quand je rentre,
Ma foi ! j'aime encore mieux un excellent souper.

GÉNIA.

A propos de séductions

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

On a assez bien parlé dans les journaux belges de l'affaire de ce lieutenant anglais qui après avoir séduit une demoiselle (de comptoir, si vous voulez), la *lacha* après trois ou quatre jours.

Les journalistes et ceux qui les lisent se sont fait du bon sang lorsqu'ils ont appris qu'un blâme avait été infligé à ce militaire.

La Chronique, si je ne me trompe, s'écriait dans un moment d'exaltation et pour ainsi dire avec fanfaronade :

« Mais en Belgique cela se passe tous les jours : les jeunes gens, les vieux aussi, ne se font pas faute de lâcher, après deux ou trois jours de jouissance et malgré leurs protestations d'amour, les jeunes filles qu'ils ont séduites! et pourtant on ne s'en préoccupe pas. »

C'est exact. Mais il faut bien peu connaître les mœurs anglaises pour rapporter ainsi les cas qui se passent en Angleterre de ceux qui se passent en Belgique.

Dans la pétition d'un viveur malgré lui,

fort remarquable sous certains rapports, il est dit que :

« Un tout récent procès, jusqu'en Angleterre, m'a jeté soudain dans l'esprit un éclair de vérité.

« Une fille, une demoiselle de comptoir avait été ce que vous appelez séduite par un jeune officier de marine. Elle n'était plus dans sa prime fraîcheur; elle avait aimé déjà.

« Au bout de quelque temps elle fut abandonnée. Elle se tua.

« Les magistrats anglais n'eurent point assez d'injures, d'expressions infamantes, sanglantes, méprisantes pour flétrir l'infâme ravisseur. »

Sans remonter au déluge, voici comme on procède en Angleterre, en cas de suicide :

« On organise une espèce d'enquête où viennent témoigner tous ceux qui ont de près ou de loin connu le suicidé! »

Dans le cas dont je m'occupe, l'officier était, lui aussi, venu déposer devant l'enquête, et « les magistrats anglais n'eurent point, avec raison, assez d'injures, d'expressions infamantes, etc. »

C'est ici qu'apparaît la raison de ces expressions :

On a dit qu'il s'agissait d'une demoiselle de comptoir, croyant entendre par là, une femme usée et épuisée comme il s'en trouve tant dans les cafés d'un certain ordre en Belgique et qui contribuent à attirer le collégien en rupture de *banc* ou le jeune philosophe tout nouvellement entré à l'Université.

Erreur profonde. En Angleterre les demoiselles, *comme il faut*, mais sans fortune, vont servir dans les hôtels et restaurants jusqu'à ce qu'un jeune homme riche, mais sans relation accrues, veuille bien l'épouser; et ce système est parfaitement admis chez les Anglais, et assez certain que pour peu qu'une demoiselle (de comptoir) soit jolie, elle n'a que l'embaras du choix.

Eh bien! c'est une demoiselle se trouvant dans cette situation que l'officier de marine a séduite, en lui promettant le mariage, puis abandonnée ensuite.

Cette malheureuse dont on n'avait pour elle que sa vertu et son honneur, s'est vue perdue et s'est tuée.

Et voilà pourquoi les magistrats anglais n'eurent pas assez d'injures, d'expressions infamantes, sanglantes, etc.

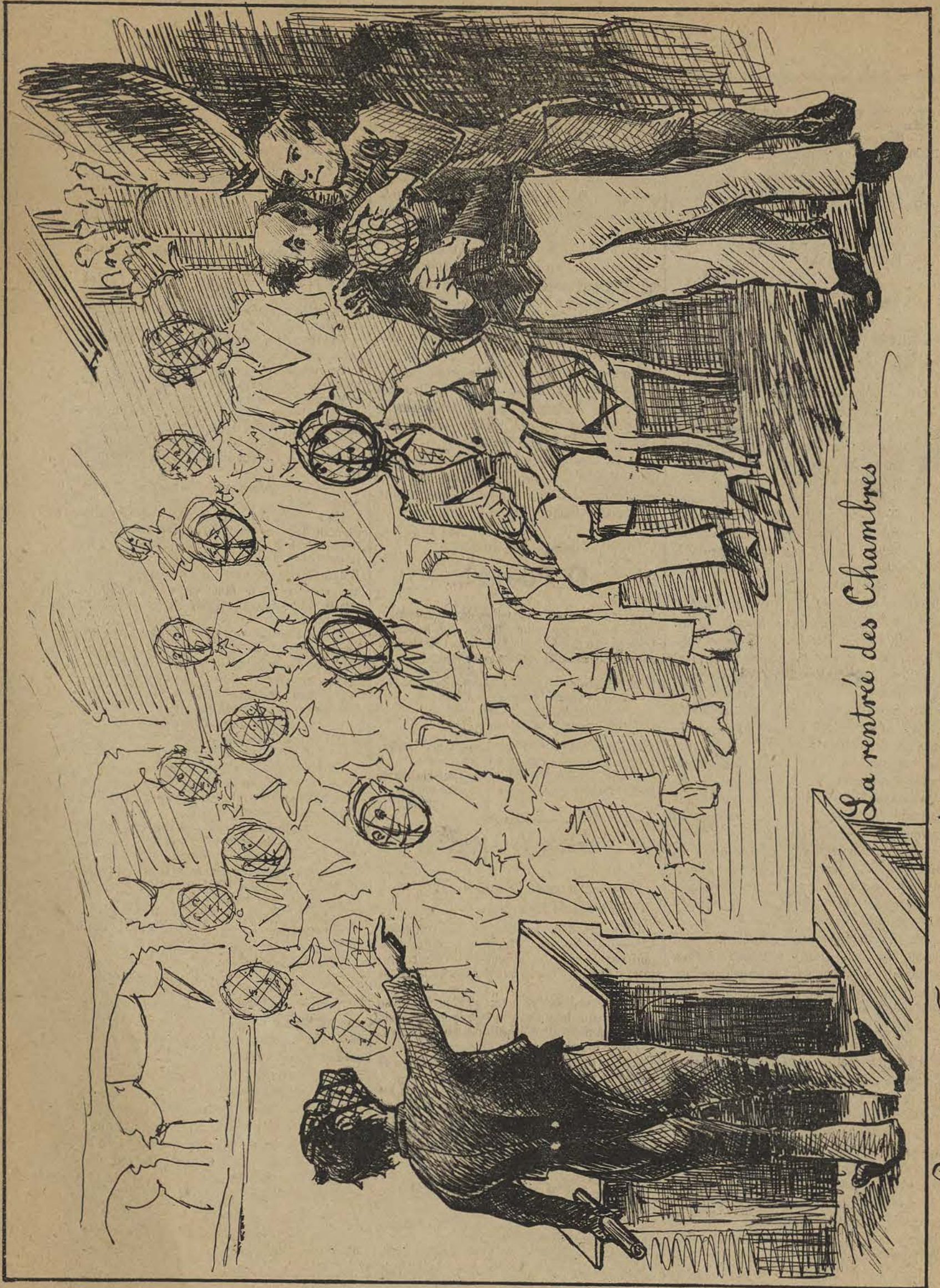
Voilà la vérité rétablie, et j'espère que vous voudrez mettre vos écrivains à sa disposition.

Veillez, agréer, etc.

L'anglais CHARLES, G.

Nous ferons remarquer à notre honorable correspondant que nous n'avons jamais inséré la moindre ligne pouvant être interprétée comme un encouragement adressé aux polissons qui séduisent d'innocentes filles en leur promettant le mariage.

Jamais nous ne nous sommes faits les champions de cette morale par trop fine, et nous flétrirons toujours ceux qui abusent de la confiance d'une jeune fille en faisant des promesses qu'ils sont décidés à ne pas tenir. Mais nous pensons qu'il est temps de ne plus traiter en jeunes filles saintes, les héroïnes plus ou moins déçues des cours d'assises. On a trop pris l'habitude d'ac-



La rentrée des Chambres

Proposition du Frondeur pour éviter à l'avenir toute prise de bec entre nos honorables.

Les Modes du Jour



Le nouvel uniforme
de la haute gomme

Joli mais
pas pratique

Question du Jour
Trouvez le cocher.



Frère (ouan) il faut mourir

La colonie étrangère
Le moyen d'utiliser
les vieux manchons.

Pourquoi ne ferait-on
pas autant des chancelières
de nos grand' mères

quitter systématiquement toutes les femmes qui saturent de vitriol, le museau chéri de leurs bien aimés — alors même que, pour ces femmes, l'amour est un livre dont elles ont feuilleté une trentaine d'éditions.

Quant au renseignement relatif à la position des demoiselles de comptoir en Angleterre, nous en admettons volontiers l'exactitude et ne faisons nulle difficulté pour reconnaître que l'honneur d'une demoiselle de ce genre est aussi et même plus précieux que celui d'une duchesse.

Dictionnaire des désœuvrés.

BIÈRE. — Le seul endroit où l'homme n'a rien à craindre de ses semblables — et encore.

BICHE. — Nom donné aux irrégulières par un homme qui connaissait la coiffure ordinaire de leurs protecteurs.

BAUDRUCHE. — Pellicule de boyau de bœuf, dont on fait des boucliers.

HIVER DE LA VIE. — Rien ne va plus, souvent les cornes remplacent les cheveux qui tombent.

PRINTEMPS. — L'excuse toute trouvée des gens qui commettent des folies après le 21 mars. — Que voulez-vous, tout travaille dans la nature.

RECONNAISSANCE. — La seule qu'il soit raisonnable d'escompter est la reconnaissance du Mont-de-Piété.

COLLINE.

A Coups de Fronde.

On rappelait dernièrement que Théophile Gauthier disait un jour — en parlant des « individus » qui attaquaient alors Victor Hugo — que l'on ne peut empêcher les moineaux de crotter sur les statues.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que l'an dernier, le *Journal de Liège* profitait de l'anniversaire de Victor Hugo pour trouver le grand poète *boursoufflé* et *grotesque*.

Ce qui prouve à l'évidence que si le corbeau ne peut imiter l'aigle, à l'occasion, un âne sait imiter les moineaux.

* * *

La Meuse fait connaître à ses lecteurs que la pétition de la Société de tempérance est déposée dans ses bureaux.

On nous assure que tous les rédacteurs de la Meuse — MM. Charles de Thier et Gustave Masset en tête — ont signé cette pétition.

* * *

On sait que M. l'avocat Bernays a été tué dans les conditions les plus mystérieuses.

La police bruxelloise, désespérant de parvenir à mettre la main sur le meurtrier, vient de prier la police liégeoise — dont le flair est devenu proverbial depuis l'assassinat de Pirard et de Carpay — de se mettre elle-

même à la recherche de l'auteur du nouveau crime de la rue de la Loi.

Au ministère de la justice. On est tellement sûr du succès que l'on a déjà désigné la prison dans laquelle on devra conduire le meurtrier, dès qu'il sera arrêté.

Cette prison n'est autre que celle qui va être construite à Bruges et dont les plans seront bientôt dressés.

CLAPETTE.

Sur les femmes et l'amour

Abreuver son cheval à tous gués mener sa femme à tous festins, de son cheval on fait une rosse et de sa femme une catin. (Proverbe du XVI^e siècle.)

Les femmes fenestrières et les terres frontières sont mauvaises à garder. (idem.)

Qui bat sa femme il la fait braire, qui la rebat, il la fait taire. (Bouchet, XVI^e siècle.)

La constance en amour, c'est comme qui dirait une démangeaison avec défense de gratter : dix fois sur douze il arrive qu'on gratte. (A. Karr.)

Une coquette est semblable à ces vins dont tout le monde veut goûter, et dont personne ne veut faire son ordinaire. (Denis Caron.)

Dieu dans sa prudence n'a pas donné de barbe aux femmes parce qu'elles n'auraient pas su se taire pendant qu'on les eût rasées. (Dumas père.)

Il faut supposer qu'en allant au bal, les femmes finissent par retrouver l'innocence de leur mère Eve, puisqu'elles commencent par en reprendre la nudité.

On aime les femmes comme les loteries, pour ce qu'elles promettent, plutôt que pour ce qu'elles donnent.

Les femmes sont des poëles à dessus de marbre. (Ch. Lemesle)

C'est une grande perfection dans une femme quand elle ne sent ni bon ni mauvais. (Jacques Olivier)

ALPHONSE.

Correspondance.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Liège, le 17 janvier 1882.

Monsieur le Rédacteur en chef du « FRONDEUR. »

Sous le titre de « Un comble », vous publiez dans votre numéro de samedi dernier, un article qui ne porte pas précisément l'empreinte de la véracité.

Vous allez voir : Tapefor nous dit que, si un mandat pour la France venait à s'égarer, l'expéditeur de ce mandat devrait attendre cinq mois, avant d'être remboursé de la somme versée ; c'est là une profonde erreur ! Pour vous convaincre du contraire, il me suffira, je pense, de vous prier de lire le paragraphe ci-dessous que j'extraits de l'arrangement qui régle l'échange des mandats-poste entre les pays composant l'Union postale universelle.

Ce paragraphe le voici reproduit textuellement : « Les mandats égarés, perdus ou détruits sont remboursés à l'expéditeur sur remise de son récépissé et d'une déclaration par laquelle celui-ci atteste que ce mandat n'a pas été aliéné, qu'il ne lui est pas parvenu ou qu'il a été adiré (perdu) ou détruit après sa réception. »

Est-ce assez clair ?

Tapefor nous dit ensuite que M. X... jugeant à propos de faire venir des articles etc..., expédie 5,000 fr. par la poste. Celle-ci égare le mandat etc..., le dit-il ; Tapefor ignore, sans doute, qu'un mandat pour la France ne peut dépasser 500 fr. ; que, par conséquent, X... a dû faire confectionner 10 mandats de 500 fr. chacun.

Ce serait bien le diable, s'ils venaient tous à s'égarer. A mon avis, c'est peu probable pour ne pas dire impossible, parce que pour la bonne et régulière transmission des mandats de ce genre, on prend des précautions que l'on n'a pas pour un objet de correspondance ordinaire ; c'est ainsi que, ces sortes de mandats sont renseignés, inglobo, sur une feuille d'avis que doit toujours contenir toute dépêche postale.

L'employé qui ouvre cette dépêche est tenu de s'assurer, si le nombre de mandats reçus correspond parfaitement à celui renseigné sur la feuille en question ; dans le cas contraire il doit provoquer des recherches immédiates.

Dans l'intérêt de la vérité et surtout, afin de désabuser le public, il me serait agréable de voir publier, dans votre prochain numéro, les quelques lignes qui précèdent.

Agrétez, cher Monsieur, l'assurance de mon plus profond respect.

TAPEJUSTE,
Employé des Postes.

La parole est à Tapefor.

Théâtre Royal

Grand succès pour M. Brégal dans *Guillaume Tell*.

Le baryton aimé des Liégeois n'a peut-être plus l'organe frais et sonore qu'il possédait autrefois, mais la voix est restée solide.

Comme chanteur et comme comédien, M. Brégal est toujours excellent, on peut même dire qu'il a fait des progrès.

Voilà donc une bonne recrue pour le Théâtre Royal.

Lundi, la seconde de *Carmen* n'a pas été plus heureuse que la première ; il faut reconnaître, d'ailleurs, que l'exhibition d'une *Carmencita* tirée d'un musée d'antiquités n'était pas faite pour relever une mauvaise interprétation.

Enfin, un coup d'éponge, et n'en parlons plus.

* * *

LUNDI, au bénéfice de M. Momas, 1^{er} chef d'orchestre, les *Huguenots*. Il y aura foule, M. Momas a puissamment contribué à relever notre première scène et le public saura s'en souvenir.

Théâtre du Pavillon de Flore.

La saison théâtrale y suit son cours d'une façon régulière et un peu monotone ; pour le moment, les reprises succèdent aux reprises, et de bons gros mélodrames alternent sur l'affiche avec de bons vieux vaudevilles ou des comédies dont l'âge doit inspirer le respect.

Un certain nombre d'acteurs — et d'actrices — jouent toujours d'une façon satisfaisante les rôles dont ils sont chargés, quand ces rôles rentrent dans leur emploi, et jouent d'une façon, telle quelle, ceux qui n'y rentrent pas et dont on les charge quelquefois.

La troupe s'est enrichie, depuis quelque temps, d'une nouvelle ingénue, M^{lle} Bonnay ; très jeune, douée de jolies joues à fossettes et d'un air mutin qui lui vont à ravir, elle fournit à la troupe de vaudeville un nouvel élément de succès ; mais dans le drame et les rôles un peu sérieux, elle est encore bien inexpérimentée et bien froide.

Dans l'intermède, le répertoire de Mme Soll commence à être passablement usé ; il serait grand temps qu'elle pensât à le renouveler. Mme Van den Wavilof, qui va nous quitter incessamment, répète aussi trop souvent les mêmes romances ; elle les chante fort bien, j'en conviens, mais on commence à les connaître « par cœur » pour employer une expression vulgaire. M. Perez, à qui est échue la lourde tâche de succéder à Brunin, s'en acquitte avec plus ou moins de bonheur ; il a cependant quelques chansonnettes dans lesquelles il est excellent.

Ce qui me procure une douce joie, chaque fois que j'assiste à la représentation sur la scène du Pavillon d'une pièce à grand spectacle, c'est la figuration, qui est presque toujours ridicule ; du côté des dames surtout, si nous exceptons les minois éveillés et quelquefois spirituels de M^{lles} Heldeberg et Marguerite, tout le reste..... sacrebleu, il y a là d'honnêtes personnes dont les allures embarrassées et disgracieuses justifient pleinement les noms de « grues » et de « dindes » dont le public les qualifie avec générosité.

I. POLYTE.

Quelques pensées.

L'obésité ne se trouve jamais chez les sauvages ni dans les classes de la Société où l'on travaille pour manger et où l'on ne mange que pour vivre.

BRILLAT-SAVARIN.

Je pense que le meilleur moyen de faire du bien aux pauvres n'est pas de les mettre à l'aise dans leur pauvreté, mais de les tirer hors de cet état.

B. FRANKLIN.

Mot de la fin.

Le petit chose, faquin de la plus belle eau, s'est fait une panoplie avec les souvenirs que lui ont laissés ses nombreuses conquêtes faciles.

Il appelle ça son musée hystérique.

COLLINE.

LES AVENTURES D'ANATOLE TROUSSEMINET

Roman inédit

Par CLAPETTE.

Le naufrage.

Le 3 juillet 18.. par 1 degré de latitude et une chaleur capable de faire fondre Mlle Mézeray, un jeune homme vêtu d'un bonnet de coton et d'une chemise, se tenait couché sur une épave ballottée par les flots agités de l'océan Atlantique.

Une intelligence remarquable n'est pas indispensable pour deviner que ce jeune homme ne se trouvait point là pour son plaisir, et le premier venu — fût-ce même un petit crevé — comprendra que nous nous trouvons en présence d'un malheureux, échappé à un de ces naufrages qui désolent l'humanité et les sociétés d'assurances maritimes, tout en réjouissant le cœur paternel des armateurs qui font assurer, pour des sommes considérables, des navires quelconques comme la cervelle d'un sénateur détraqué.

En effet, Trouseminet — car c'était lui — embarqué sur un de ces vieux navires, que les Anglais ont baptisé du nom original de « cerceaux flottants » était plongé dans les bras de Morphée — et un peu aussi, si nous en croyons les mauvaises langues, dans ceux d'une passagère non ennemie des amours de même nature — lorsque, tout à coup, un coup de vent terrible, fit craquer le vieux navire depuis le sommet du grand mât jusqu'à fond de cale. Le premier avertissement fut suivi de quelques secousses de choix et le bâtiment se mit à danser une sarabande échevelée sur les flots, tout à l'heure si tranquilles.

Le premier soin de Trouseminet ne fut pas, vous pensez bien, d'endosser son habit noir, et c'est dans le costume sommaire qu'il portait encore sur l'épave, que notre ami se précipita sur le pont. Là, le spectacle était peu rassurant : les passagers en et même sans chemise — se rappeler qu'on était près de l'équateur — couraient affolés, génaient la manœuvre, tandis que la voix brève du capitaine se faisait entendre au-dessus du tumulte. Le drame fut moins long que ceux de M. Dennery ; le navire n'était pas de force à tenir la mer par un pareil temps et le vieux bâtiment, craquant de partout à la fois, tourna sottement sur lui-même ; — nous sombrons, — cria-t-on, aux chaloupes ! mais il était trop tard, l'eau entra par toutes les brèches, les flots léchaient déjà les bastingages ; le navire coulait à pic.

Un grand cri, un cri suprême et ce fut tout.

Pendant ce naufrage — qui n'avait pas duré plus longtemps que celui de la vertu des dames du monde qui jettent volontiers leurs bonnets — de nuit — par dessus les moulinas et la tête de leurs maris — Trouseminet, qui ne savait que faire, avait pris le parti de perdre la tête. C'est ce qui le sauva. Au lieu de chercher à s'enfuir sur les chaloupes, il s'accrocha machinalement à une grande caisse vide ; cet objet flotta comme c'était son devoir, et c'est là-dessus que Trouseminet se retrouva seul, et très étonné lorsque l'aurore aux doigts de rose tira le cordon au soleil qui attendait caché derrière la porte de l'Orient. Il convient d'ajouter qu'Anatole ne s'en tint pas à l'étonnement et qu'une grimace significative prouva clair, comme le jour, aux requins qui le contemplaient en

cachette, que Trouseminet n'appréciait pas cette façon de voyager en mer.

Notre ami n'était cependant pas un navigateur sans réputation. Dans son pays il passait pour un des membres les plus distingués du *Royal sport nautique de la Meuse*, (Société ainsi nommée parce qu'elle possède les plus forts joueurs de baccarat du monde entier), mais ce titre honorable, s'il lui donnait ses grandes et ses petites entrées dans toutes les maisons de jeux possibles, n'était que de peu d'utilité pour se diriger sur l'onde amère, non pas en gig ou en youyou, mais en caisse.

Bien qu'il eût passé sa philosophie avec une certaine distinction, Trouseminet ne pouvait se décider à faire des réflexions, couleur des doigts de l'Orient. C'est donc avec une mauvaise humeur marquée qu'il contempla le lever du soleil, et je dois dire à sa honte, ce spectacle de la nature le laissa complètement froid — ce qui d'ailleurs ne manquait pas d'agrément, par une chaleur de 45 degrés au-dessus d'un roi constitutionnel.

Tout-à-coup, Trouseminet poussa un cri terrible ; il venait d'apercevoir, autour de l'épave, une troupe serrée de requins, qui attendaient tranquillement, le nez en l'air et la gueule entrouverte, avec une expression signifiant clairement pour l'homme le moins perspicace.

« Voilà un Monsieur dont nous ferions volontiers notre déjeuner. »

C'était trop d'émotion à la fois pour un homme seul, et Trouseminet qui avait perdu la tête à propos, jugea bon cette fois, de s'évanouir.

(La suite au prochain n°.) CLAPETTE.

Théâtre Royal de Liège.

Direction de M. Edmond Giraud.

Bur. à 6 h. — Rid. à 6 h 1/2 h.

Dimanche, 22 janvier 1882.

Représentation extraordinaire donnée avec le concours de Mlle Stella de la Mar, du Théâtre National de l'Opéra-comique de Paris.

MIGNON, opéra-comique en 4 actes.

Deuxième représentation de : LES PIÈCES DORÉS, comédie en 3 actes.

Ordre : 1. Les Pièces Dorés. — 2. Mignon.

Lundi, 23 janvier 1882.

Au bénéfice de M. Momas, première représentation de : LES HUGUENOTS, grand opéra en 5 actes.

Prochainement, LA MASCOTTE, opéra-comique nouveau en 3 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Direction RUTH.

Bur. 6 h. — Rid. 6 h 1/2 h.

Dimanche 22 et Lundi 23 janvier 1882.

Représentation de El Señor Remifasol Clown guitariste espagnol.

LA BOUQUETIÈRE DES INNOCENTS, grand drame en 5 actes.

Concert :

Ordre : 1. La Bouquetière. — 2. Concert.

A l'étude : LA BAMBOCHE, pièce nouvelle en 4 actes. SERGE PANINE, drame nouveau du Théâtre du Gymnase de Paris.

Escrime. — Leçons particulières par M. BALZA, professeur du Cercle St-Georges ; s'adresser au local du Cercle, café de la Banque Nationale.

A MM. les Etudiants. — Leçons d'escrime par M. SAVAT ; s'adresser galeries du Gymnase.

— Ne jetez pas vos vieux parapluies, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe anglaise, à 2 francs ; en soie, à 5-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège. — Imp. et lith. E. PIERRE, rue de l'Étuve, 12.

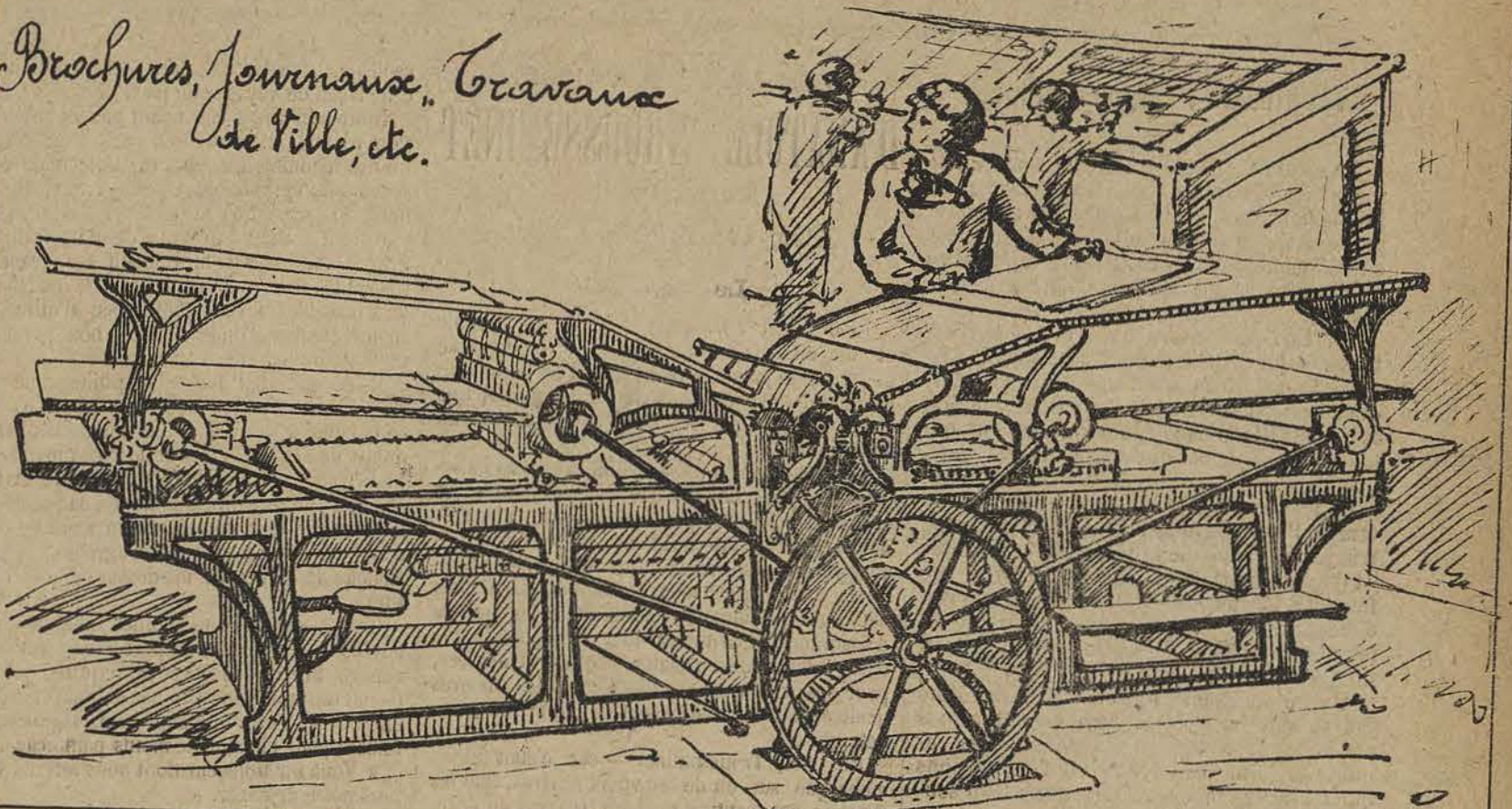
ÉTABLISSEMENT TYPOGRAPHIQUE

Rue de l'Église

Em. Pierre et Frère

Rue de l'Église, 12

Brochures, Jouvenaux, Travaux
de Ville, etc.



IMPRIMERIE

LITHOGRAPHIE

CHROMOLITHOGRAPHIE

F. BORDT

1 RUE CHAPELLE DES CLERCS 1

Impressions Artistiques
et Commerciales en tous Genres.
Spécialité d'Étiquettes
de Luxe.

